

Écrits universitaires et orthographe grammaticale

Au Québec, les milieux de l'éducation, la population et les médias s'inquiètent de la piètre qualité du français écrit des étudiants en général et des futurs enseignants en particulier. Les recherches appuient ces impressions communes et montrent que les étudiants du postsecondaire éprouvent des difficultés en français écrit. Plusieurs recherches portant sur les erreurs d'étudiants universitaires en contexte de rédaction ont pointé l'orthographe grammaticale comme étant la catégorie d'erreurs la plus représentée. Toutefois, force est de constater qu'il n'y a pas de consensus en ce qui a trait à la définition de l'orthographe grammaticale. La définition que nous en proposons repose sur l'« hypothèse lexicaliste forte », telle qu'elle est utilisée en morphologie. À partir de cette définition, nous présenterons un classement des règles d'accord et nous en montrerons une application à une analyse de rédactions d'étudiants.

[Haut de page](#)

PLAN

[1. L'orthographe](#)

[2. L'orthographe lexicale](#)

[3. L'orthographe grammaticale](#)

[4. L'accord](#)

[5. Les erreurs en orthographe grammaticale dans les rédactions d'étudiants universitaires](#)

[Conclusion](#)

[Haut de page](#)

TEXTE INTÉGRAL

1 La piètre qualité du français écrit des étudiants est un fait déploré dans différents pays de la francophonie. Au Québec, des recherches montrent que les étudiants québécois du postsecondaire ont des difficultés en français écrit (entre autres Asselin et McLaughlin, 1992 ; Gauvin, 2011 ; Roy *et al.*, 1995 ; Lefrançois, 2005 ; Lefrançois et Montésinos-Gelet, 2005). En France, une recherche menée par Brissaud et Bessonnat (2001) a montré que les erreurs en orthographe grammaticale perdurent jusqu'à l'université. En Belgique, Monballin et Legros (2001) ont souligné que les insuffisances linguistiques des étudiants universitaires sont bien présentes.

2 Ces recherches sont difficilement comparables parce que le choix des catégories et des sous-catégories de classement d'erreurs diffère sensiblement d'une étude à l'autre. De plus, la catégorie apparaissant comme la plus représentée dans les erreurs en rédaction varie, elle aussi, d'une recherche à l'autre. Il ressort cependant que l'orthographe grammaticale occupe toujours une position importante (Monballin et Legros, 2001 ; Lefrançois *et al.*, 2008 ; Paradis et Pépin, 2010). Cette catégorie d'erreurs semble, à première vue, faire consensus, d'autant que le terme est fortement ancré dans la pratique didactique, bien qu'il ait connu d'autres formulations, en toute vraisemblance jugées équivalentes (*orthographe de principe*, *orthographe de règle*). Force est de constater pourtant que deux perspectives de description coexistent dans les études consultées au sujet de ces erreurs. D'un côté, des chercheurs englobent sous *orthographe grammaticale* les erreurs d'accord, de conjugaison, de genre et de nombre du nom, de la formation féminin/pluriel des noms et des adjectifs (Asselin et McLaughlin, 1992 ; Lefrançois *et al.*, 2008). De l'autre côté, les chercheurs réduisent l'orthographe grammaticale aux erreurs d'accord et de conjugaison (Roy *et al.*, 1995 ; Monballin et Legros, 2001 ; Paradis et Pépin, 2010).

3 L'objectif que nous nous fixons dans le présent article est de réfléchir sur ce que l'on peut englober sous l'appellation d'*orthographe grammaticale*, et par voie de conséquence sous celle d'*orthographe lexicale*, en s'appuyant sur les acquis de la linguistique. Cette réflexion devrait permettre d'identifier plus clairement les difficultés que les étudiants rencontrent dans leurs écrits. Notre réflexion sur l'orthographe grammaticale débouchera sur un classement des accords que nous appliquerons à un corpus d'erreurs relevées dans des rédactions d'étudiants universitaires.

4 L'article se centre d'abord sur les définitions d'*orthographe*, d'*orthographe lexicale* et d'*orthographe grammaticale* proposées dans la littérature et expose la position adoptée ici. Il propose ensuite un